

La participation croissante de la femme marocaine à la gestion de la chose locale reflète l'importance qu'attache le Royaume à l'accès des femmes aux postes de décision, convaincu qu'il s'agit là d'un pilier essentiel pour promouvoir le processus démocratique basé sur la bonne gouvernance.

L'engagement de la femme et son adhésion à la vie politique, dans un contexte mondial marqué par l'intérêt grandissant du rôle de la femme dans la gestion publique, constituent un défi à relever pour lui permettre d'apporter, en tant que partenaire incontournable, sa contribution à la réalisation du développement durable, d'autant plus que la nouvelle Constitution, adoptée en juillet 2011 par référendum populaire, insiste, dans son article 19, que "L'homme et la femme jouissent, à égalité, des droits et libertés à caractère civil, politique, économique, social, culturel et environnemental, énoncés dans le présent titre et dans les autres dispositions de la Constitution, ainsi que dans les conventions et pactes internationaux dûment ratifiés par le Royaume et ce, dans le respect des dispositions de la Constitution, des constantes et des lois du Royaume".

Cet engagement consacre la volonté du Maroc à consolider et asseoir le principe d'égalité femme/homme et fait de la participation des femmes à la gestion de la chose locale non pas un luxe, mais un droit et une responsabilité de contribuer à l'amélioration de la qualité de la vie publique, aux niveaux politique, social, économique et culturel.

La nouvelle Loi fondamentale a, du coup, doté la femme des mécanismes et du cadre appropriés favorisant sa participation à la gestion des affaires locales, lui ouvrant ainsi grandes les portes d'une large représentativité au sein des conseils municipaux et autres instances élues.

Le principe d'égalité femme/homme est également préconisé dans la Charte communale qui, dans son article 14, insiste sur la mise en place, auprès du conseil communal, d'une commission consultative de parité et d'égalité des chances, composée de personnalités relevant d'associations locales et de la société civile.

L'approche genre dans la sphère politique se trouve également illustrée par la création en 2010 du Forum des présidentes des collectivités territoriales, dont l'objectif principal est de renforcer la capacité de ces femmes dans la gestion de la chose locale, à travers des programmes de

formation, afin de leur permettre de développer leurs connaissances, et partant leurs performances professionnelles.

La question de la parité en faveur des femmes sera d'actualité en marge des travaux du Sommet mondial des dirigeants locaux et régionaux, qui se tient à Rabat du 1^{er} au 4 octobre, l'objectif étant de soutenir et valoriser leurs compétences et les doter de moyens susceptibles de leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans la consolidation de la démocratie.